



Doc. 13386
27 janvier 2014

Internet et la politique: les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 13, insérer le paragraphe suivant:

« La responsabilité des opérateurs d'internet est donc un problème fondamental que l'Assemblée traite actuellement par le biais de deux rapports sur le droit d'accès à internet et sur des stratégies coordonnées pour une bonne gouvernance d'internet. Au niveau de l'Union européenne, le "Code des droits en ligne dans l'UE" et la "Stratégie numérique pour l'Europe" sont aussi deux initiatives sur cette question. »

1. 2014 - Première partie de session

